

Tangence



Tataouinage sur un dico

Dictionnaire québécois d'aujourd'hui, rédaction dirigée par Jean-Claude Boulanger, supervisée par Alain Rey, Saint-Laurent, Dicorobert, 1992, 1269 p.

Guy Simard

Numéro 40, mai 1993

Régionalismes littéraires de la francophonie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/025772ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/025772ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Tangence

ISSN

0226-9554 (imprimé)

1710-0305 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Simard, G. (1993). Compte rendu de [Tataouinage sur un dico / *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, rédaction dirigée par Jean-Claude Boulanger, supervisée par Alain Rey, Saint-Laurent, Dicorobert, 1992, 1269 p.] *Tangence*, (40), 134–138. <https://doi.org/10.7202/025772ar>

Tous droits réservés © Tangence, 1993

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Tataouinage sur un dico

Dictionnaire québécois d'aujourd'hui, rédaction dirigée par Jean-Claude Boulanger, supervisée par Alain Rey, Saint-Laurent, Dicorobert, 1992, 1269 p., Atlas, Noms propres, Annexes.

Je ramollis sans doute avec l'âge: le tollé soulevé par la publication du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, la réaction «dévastatrice» (Pascal Lapointe, *Au fil des événements*) de plusieurs intellectuels québécois me font sourire. Je ne dis pas «me laissent indifférent», puisque je viens ajouter mon commentaire à la bonne douzaine que j'ai déjà sous les yeux. Ne devrais-je pas sortir ma plume et mon épée pour me lancer à la poursuite du Méchant français et de ses complices québécois qui ont osé jeter ce pavé dans notre mare laurentienne, me hissant du coup au rang des preux chevaliers redresseurs de torts linguistiques? Vilipendé par l'Académie des lettres du Québec (oh! mon dieu, s'il fallait attendre l'Académie, même québécoise, pour avoir un bon dictionnaire...), par quelques professeurs et écrivains qui se font traiter de «puristes exaltés», de «chevaliers blancs du porte-plume», voire de «colonisés de l'intérieur», le nouveau-né est salué avec enthousiasme par une poignée de «nationaux» ou de naïfs qui se réjouissent de la consécration, enfin!, de nostre vulgaire. «Un nouveau *Robert* donne ses lettres de noblesse au français québécois» (Paule des Rivières, *La presse*, 19 novembre 1992). «Il n'en est pas question!», rétorque, péremptoire, Roger Alain dans *Nuit blanche*. «La langue du Bye Bye», ironise la chère et pure Lysiane Gagnon (*La presse*, 3 janvier 1993). «La langue québécoise a maintenant son dictionnaire», écrit plus sobrement Bernard Levy, dans *Vice Versa* (février-mars 1993). Comme lancement, peut-on souhaiter mieux?

Pensons-y bien! Nos écoliers et nos collégiens qui se préparent frêbrilement au test d'entrée à l'université pourraient y découvrir des «mauvais mots» et s'aviser de produire, avec la bénédiction du nouveau-né, une phrase complexe comme: *Té ben niatseux* (variante saguenéenne possible: *Té ben simple!*), *té ben nounounne*, *s'tie de tuit!* Mais moi, preux chevalier s'il en reste, je n'ai pas peur. Le danger, c'est plutôt que les Québécois,

jeunes et moins jeunes, n'ouvrent pas plus ce dictionnaire que les autres, car très peu de gens consultent régulièrement un dictionnaire: dans une enquête que j'ai dirigée il y a quelques années, nous avons établi que quarante pour cent des adultes de l'Est du Québec ne se servent à peu près jamais d'un dictionnaire (*Le français dans l'Est du Québec*, Rimouski, SNEQ, 1978). Par ailleurs, il faut penser que les personnes assez futées pour trouver un mot dans le dictionnaire sont aussi capables d'en apprécier la valeur d'emploi. Malheureusement, le nouveau dictionnaire ne leur donne pas de chance: il ne marque pas spécifiquement les mots québécois. Erreur importante. Sur ce point, au risque de passer pour un «empêcheur de», je suis entièrement d'accord avec Marie-Éva de Villers (*L'actualité*, février 1993) et le linguiste Michel Théoret, de l'Université de Sherbrooke, qui auraient préféré — bel euphémisme! — que «les usages strictement québécois soit clairement distingués des autres». Il est choquant, en effet, de constater que le mot *gratteux*, par exemple, est traité comme *odalisque*. On peut d'ailleurs se demander comment il se fait que ce mot plutôt rare se retrouve dans un dictionnaire que l'on dit pourtant «d'apprentissage général» (p. XV) quand on sent le besoin de justifier la décision de ne pas retenir les régionalismes québécois et de sélectionner plus ou moins arbitrairement les anglicismes. Cela dit, les ventes de *poutine* n'augmenteront pas du fait que ce mot vient de «trouver ses lettres de noblesse». Et les nobles «chevaliers blancs du porte-plume» n'en conservent pas moins leur droit de commander un châteaubriand bouquetière. Non, le scandale n'est peut-être pas où l'on croit. Ce n'est pas la présence ou l'absence de tel ou tel mot, même choquant, qui dérange; c'est l'opération de marketing qui, sur plusieurs points, oblige les auteurs — d'aventure, lexicographes, ce qui n'est pas peu dire — à des compromis douteux.

Le *Dictionnaire* prétend «mettre à la disposition des Québécois un ouvrage lexicographique décrivant l'essentiel du français au Québec» (p. IX). Or, les auteurs affirment eux-mêmes que l'ouvrage comprend environ 40 000 entrées, dont vingt pour cent (8 000) sont des mots québécois. L'essentiel s'en trouve donc réduit à peu de chose! Tous les régionalismes dits de l'intérieur — le Québec est une région, vu de la France — sont exclus. Le discours publicitaire, qui fait bon ménage avec le scientifique, dit encore: «Il était temps, en cette fin du xx^e siècle, que le français du Québec ait son dictionnaire, à la fois commun et distinct, et qui ne fait qu'enregistrer un usage effectif, vivant — et beau»

(p. X). Joli. Mais comment le dictionnaire peut-il être à la fois commun et distinct? C'est la contradiction fondamentale, la quadrature recherchée... et non trouvée. Si l'on fait trop de place au français commun, le dictionnaire ne mérite plus l'étiquette de québécois. Si l'on fait place à trop d'expressions québécoises, ce n'est plus du français commun; on cède basement à «l'indigénisme béat» (André Major, *Le devoir*, 12 décembre 1992). Et les «redresseurs de torts linguistiques» poussent les hauts cris: «Tel est donc le second tort de ce dictionnaire. L'encouragement donné au processus de ghettoïsation linguistique des Québécois, processus qui nous coupe de nos racines historiques...» (Lysiane Gagnon, *La presse*, 9 janvier 1993).

Les rédacteurs ont bien essayé de maintenir un certain équilibre. Ce qui les a obligés à prendre des milliers de décisions qui constituent autant d'occasions de prêter flanc à la critique. Pas assez pour les uns, trop pour les autres. C'est ainsi qu'on donne *laveuse*, *sécheuse* et *séchoir* pour le Québec et qu'on laisse à la France *lave-linge*, *sèche-linge* et *sèche-cheveux*. Pour cette série, l'usage ne laisse pas prise au doute.

Dans le cas des anglicismes, cependant, l'équipe du *Robert* a dû se gratter le cuir chevelu à moult reprises. Bien sûr, on ne pouvait les éviter. Mais on ne pouvait non plus les reconnaître tous. D'où une impression d'arbitraire qui se dégage. Pourquoi *char* et non *truck*? Va pour *brunch*, *bum*, *bummer*, *bungalow* (mal transcrit d'ailleurs, on ne prononce pas «bongalow»), *hot-dog*, *hot chicken*, *track* et quelques centaines d'autres, mais pourquoi pas *tire*, *trailer*, *bumper*, *watcher*, *egg rolls*, *big mac*? On donne aussi *skiff*. Est-ce un mot bien québécois? On le voit, l'arbitraire règne. Mais ne nous inquiétons pas trop puisque les auteurs affirment que «la plupart des emprunts à l'anglais n'ont pas été admis sans précautions; ils sont accompagnés de la marque "anglic." (anglicisme) et, le cas échéant, resitués dans la hiérarchie des niveaux de langue» (p. XIX).

Et les vilains mots, les mots sales? Qu'en fit-on? Les *sacres* les plus fréquents y trouvent leur place, cela va de soi. On a même eu soin de fournir les structures syntaxiques de base: «Hostie de + (autre juron)». Le procédé étant récursif, nos élèves pourront engendrer des suites complexes! J'en conviens, cela donne un petit pincement. Mais pourquoi est-il plus gênant de lire *s'tie*, *câlce*, *tabarnak* que d'entendre ces bruits expressifs tous les jours, même à la télé? Évidemment, on relève aussi quelques

vocables relatifs au sexe. *Trou(-)de(-)cul* figure en petits caractères à la toute fin de l'article *trou*, avec la mention «fam.». Lysiane Gagnon se scandalise néanmoins parce que, dans le vrai *Robert*, «trou de cul» de même que «merde» sont désignés comme «vulgaires». De mon côté, je constate avec amusement que *plotte* y figure avec la mention «vulg.» alors que *bitte* (oh injustice!) n'a pas cet honneur. Ce mot figure pourtant dans le *Robert* avec la mention: «1584; du norm.». Quelle insulte à nos ancêtres normands! Comme on le voit, chacun pourra s'amuser à comparer les deux *Robert*! Plein de petites choses à découvrir... et à critiquer.

Mais passons sur ces détails et revenons à ce que je considère comme la grande faiblesse du dictionnaire: ne pas marquer d'une manière ou d'une autre les mots proprement québécois. Par une entourloupette, l'équipe de rédaction a cru pouvoir retourner le rapport entre la France et le Québec. On s'est dit: puisqu'il s'agit d'un dictionnaire québécois, ce sont les mots proprement français qui seront signalés et non les québécois. Mais c'est nettement ridicule puisque quatre-vingt pour cent des entrées relèvent du français commun. Huit mots sur dix devraient alors être marqués. Les auteurs ont cru suffisant de ne signaler que les mots exclusivement français. Sur ce point, on a raison de s'inquiéter. Le lecteur non averti risque de mettre sur le même pied des mots qui n'ont pas du tout la même valeur d'emploi. Ainsi, on indique que *jos* est familier, mais on ne signale pas que c'est un québécisme. Information importante. Les mots québécois se trouvent noyés dans la masse. Quand on y pense, le titre du dictionnaire est-il encore justifié? Ne s'agit-il pas essentiellement d'un dictionnaire français enrichi de particularismes québécois?

La critique du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* soulève des points sérieux mais elle ne doit quand même pas occulter le plus important: il s'agit d'un bel ouvrage, fabriqué avec tous les moyens et toute l'expertise de la maison *Robert*, selon les règles de l'art. Ce dictionnaire n'a rien à voir avec la fumisterie publiée par Léandre Bergeron, en 1980, avec la complicité de VLB. La présentation matérielle ne manque pas d'agrément. L'Atlas géographique, la Chronologie, le Dictionnaire des noms propres, qui s'ajoutent à la partie langue, en font un très bon outil de consultation. Même si le marketing a inspiré plusieurs décisions douteuses, regrettables même, il n'en demeure pas moins que c'est un ouvrage important. Ce dictionnaire ne remplace pas les

autres, il s'y ajoute. Aux âmes effrayées, je dirais: personne n'est obligé d'utiliser les vilains mots qui s'y trouvent. L'usager moyen, qui ne connaît sûrement pas 40 000 vocables, y apprendra beaucoup. Les grands écrivains, les grands professeurs qui connaissent déjà les subtilités de la langue française ainsi que ses particularités québécoises n'y perdront rien. Pour ce qui est des jeunes dont ils s'inquiètent tant, qu'ils se rassurent! Quatre-vingt pour cent des entrées relèvent du français commun et les articles eux-mêmes sont écrits dans un excellent français. Il serait merveilleux que les jeunes apprennent tout ce que contient cet ouvrage, y compris les vilains mots. Malheureusement, les chances sont grandes que, dans leurs priorités, les vidéos continuent de passer avant le nouveau dico.

Guy Simard